

Bulletin Profiteurs

Contre l'impunité des entreprises canadiennes en Colombie

Mars 2013



Nouvelle de la campagne contre Pacific Rubiales Energy (p.1)
Talisman Energy, Enbridge et l'oléoduc

OCENSA dans le Centro Oriente (p.2)
SNC-Lavalin en Arauca, toujours là où il ne faut pas (p.4)

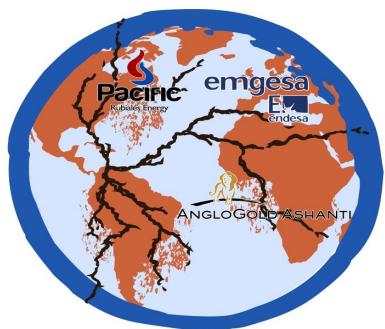
Pacific Rubiales Energy : une canadienne au banc des accusés

C'est dans le cadre de sa campagne contre les profiteurs canadiens de la guerre en Colombie que le PASC participera à une initiative des organisations sociales colombiennes à l'été 2013 : un tribunal populaire sur les agissements de certaines entreprises étrangères en Colombie. La pétrolière canadienne Pacific Rubiales Energy est visée par cet exercice. Cette pétrolière exploite des champs pétrolifères où travaillent, en sous-traitance, environ 14 000 ouvriers dans la région de Puerto Gaítan et Campo Rubiales (département du Meta). Un conflit social important entre les travailleurs, la population et l'entreprise frappe la région depuis deux ans. Pacific Rubiales est dénoncée par des organisations sociales colombiennes et canadiennes pour son non-respect des droits des travailleurs, pour son utilisation des forces armées pour réprimer la

contestation à son endroit, pour diverses menaces à l'endroit de syndicalistes, ainsi que pour plusieurs violations aux droits humains, sociaux, environnementaux et économiques des communautés autochtones et

paysannes de la région.

Rappelons que le 11 décembre 2012, un opérateur et électricien de la société Termotecnica, sous-traitante pour Pacific Rubiales, Mr Milton Enrique Rivas Parra, a été assassiné. La veille, il avait reçu des menaces de mort en raison de son activité syndicale au sein de la USO et de l'Assemblée permanente des travailleurs de Puerto Gaitan. Des responsables de l'entreprise ont affirmé que Mr Parra n'était pas employé de Termotecnica au moment de son assassinat... Règle générale, les entreprises sous-traitantes pour Pacific Rubiales émettent des contrats de travail de 28 jours sans garantie de renouvellement, ce qui est une judicieuse stratégie pour éviter toute responsabilité face aux travailleurs. Suite à l'assassinat de Mr Parra, le PASC et plusieurs organisations et syndicats canadiens ont écrit à l'ambassade canadienne en décembre dernier et ont reçu une réponse du Ministère des Affaires Étrangères. Cette réponse stipule que le Canada était très préoccupé de la situation des droits humains en Colombie et alertait fréquemment le gouvernement colombien à ce sujet, mais considérait que celui-ci avait fait de grands progrès, entre autres grâce aux millions investis par le MAE à travers du Global Peace and Security Fund (GPSF)...



PROJET ACCOMPAGNEMENT SOLIDARITÉ COLOMBIE

Courriel: info@pasc.ca | Téléphone : 514-966-8421 | Site web : <http://www.pasc.ca>

La canadienne Pacific Rubiales se retrouvera au banc des accusés lors d'une audience populaire qui aura lieu en Colombie le 13 juillet prochain, afin de mettre en lumière des agissements criminels dont sont complices les entreprises canadiennes à l'étranger et faire pression sur le gouvernement Harper pour qu'il cesse d'être un spectateur complaisant des violations de droits humains dont les compagnies bénéficient. Dans cette optique, le PASC et ses alliés mobiliseront une délégation canadienne : contactez-nous afin de participer à cette audience!

Par ailleurs, début mars, nous apprenions qu'un tribunal colombien avait émis une

décision d'arbitrage défavorable relativement aux activités de Pacific Rubiales en Colombie. L'entreprise devra renoncer à 10% de sa part de la future production d'un champ pétrolier et gazier de Colombie pendant une période de 20 mois, au profit d'Ecopetrol. Malgré le fait qu'un porte-parole de l'entreprise ait lui-même affirmé à la radio colombienne que cela ne représentait pas une perte importante pour la compagnie, la canadienne envisage d'aller en appel de cette décision pour renverser ce jugement en sa défaveur. Elle pourrait en dernier recours faire appel en vertu de l'accord de libre échange Canada-Colombie.

Plus d'information: www.pasc.ca

Talisman Energy, Enbridge et l'oléoduc OCENSA dans le Centro Oriente

La pétrolière canadienne Enbridge possède le plus grand réseau d'oléoduc au monde ; elle opère notamment l'oléoduc entre le Canada et les États-Unis. La compagnie pilote aussi le méga-projet de construction de l'oléoduc Northern Gateway de 1177 kilomètres en Colombie-Britannique, afin de transporter le pétrole des sables bitumineux albertains jusqu'à un port en eau profonde sur le Pacifique. Le Northern Gateway est un projet fortement contesté par les communautés autochtones de la région, le pipeline devant traverser leurs terres. De plus, Enbridge propose de renverser le flux de pétrole dans certains pipelines de l'est du pays afin d'exporter le pétrole provenant des sables bitumineux de l'ouest canadien vers la côte est américaine. En octobre 2012, l'entreprise a fait la demande auprès de l'Office National de l'Énergie (ONE) pour renverser le flux de pétrole du pipeline reliant Sarnia (Ontario) à Montréal ; Enbridge veut augmenter le volume de pétrole de ce pipeline à 300 000 barils par jour.

Depuis 1994, Enbridge est propriétaire de 25% des parts de l'oléoduc OCENSA (Oleoducto Central, South America), un des investissements canadiens les plus

significatifs en Colombie. Long de 800 kilomètres, l'oléoduc OCENSA transporte 500 000 barils de pétrole par jour, pétrole exploité par la canadienne Talisman Energy. Talisman Energy est connue au Québec pour son implication dans l'exploitation des gaz de schiste.

Dès 1998, Amnistie internationale a exposé les liens entre l'oléoduc OCENSA et la violence politique en Colombie (bulletin d'Amnistie internationale, octobre 1998). En effet, pour protéger ses installations, Enbridge a embauché la société militaire britannique Defense Systems Colombia (DSC), laquelle fournissait de l'équipement militaire à la Brigade 14 de l'Armée nationale colombienne, qui était alors sous enquête pour de multiples crimes (dont le massacre de 90 civils à Segovia en 1998) perpétrés en collaboration avec la structure paramilitaire.

De nos jours, l'oléoduc compte 17 bases militaires le long de son parcours et 1 400 soldats sont assignés à sa protection. Par ailleurs, outre la violence politique engendrée par la « sécurisation » de cet oléoduc, la construction même de cette infrastructure énergétique a détruit l'activité

de subsistance d'au moins 350 paysan-ne-s, forcé-e-s d'abandonner leurs terres contaminées.

Paramilitarisme, narcotrafic et violences sexuelles

En tournée dans la région de Boyaca en mars 2013, le Projet Accompagnement Solidarité Colombie (PASC) a recueilli des témoignages de résident-e-s qui dénoncent les structures paramilitaires qui y sont très présentes depuis la construction de l'oléoduc.

Un exemple de la tolérance, -voire de la complicité- de ces compagnies canadiennes avec des agissements criminels sur le terrain a été démontré en octobre 2011, alors que s'ouvrait le procès d'un chef paramilitaire de la région, Hector Buitrago, pour l'enlèvement en 2002 d'un dirigeant syndical de la Union sindical obrera - USO, Gilberto Torres. Buitrago a déclaré que sa milice a reçu une commande d'OCENSA et d'Ecopetrol (société colombienne du secteur de l'énergie, anciennement publique et maintenant privée), également copropriétaire de l'oléoduc, pour l'enlèvement de Torres en raison de ses activités syndicales. Dans le

cadre de ce procès, nous apprenons aussi qu'OCENSA a plus tard payé cette même milice afin d'assassiner ce dirigeant syndical (Fundación Comité de solidaridad con los presos políticos, 25 octobre 2011).

Par ailleurs, plusieurs femmes de la région notent une hausse importante des violences sexuelles et de la prostitution juvénile aux alentours de l'oléoduc. Selon un rapport de 2011 d'Amnistie internationale les personnes vivant dans des zones ayant une importance stratégique pour les parties en conflit ou présentant un intérêt dans le cadre de projets miniers, énergétiques ou agro-industriels multinationaux ou nationaux sont particulièrement exposées aux violations de leurs droits.

Malgré tout cela...

En 2012, Enbridge prévoyait des travaux d'agrandissement de l'oléoduc OCENSA ainsi que l'inauguration des travaux pour un nouvel oléoduc (OAP) destiné à acheminer le pétrole colombien vers le marché asiatique via la côte pacifique.

Article complet www.pasc.ca

SNC-Lavalin en Arauca, toujours là où il ne faut pas

De la fin janvier à mars 2013, des milliers de personnes, appartenant à des organisations sociales d'Arauca, ont maintenu un blocus permanent à l'encontre des entreprises transnationales qui exploitent le pétrole dans divers endroits du département, réactivant la «Journée de mobilisation pacifique d'exigences aux entreprises pétrolières multinationales et à l'État colombien». Ce mouvement est communément appelé «paro civico». Dommage collatéral : en février, le Ministère des mines de la Colombie déclarait que la valeur monétaire de la production de pétrole de l'oléoduc de la région, le Caño Limón-Coveñas, avait chuté en bas du million de barils mensuellement (<http://www.lavozdelcinaruco.com/?id=8002>).



Les organisations sociales et personnes qui participaient à cette série de blocus veulent que les entreprises multinationales et le

gouvernement colombien assument la dette environnementale, sociale et humanitaire qu'ils détiennent envers les habitant-e-s du département. Le blocus persistant affectait l'entrée et la sortie tant de la machinerie que du personnel des entreprises telles que OXY, la canadienne Pacific Rubiales et Ecopetrol. De plus, SNC-Lavalin, firme de génie conseil en ingénierie et construction basée à Montréal (celle-là même qui a construit des prisons en Libye, a servi de conseillère pour la construction de pipelines dans une Irak sous occupation étrangère et a produit les munitions de l'armée américaine en Irak...) offre son « expertise » dans des projets d'infrastructures et d'exploitation minière, gazière et pétrolière, dont l'oléoduc Caño Limón-Coveñas, cible du «paro civico».

Le département d'Arauca est à la frontière du Venezuela son riche sous-sol a attiré plusieurs multinationales dans la région.

«Plus de 30 ans d'exploration et

d'exploitation dans notre région a été la cause d'une catastrophe environnementale, de pillages, d'agressions envers les communautés autochtones et de crises sociales et humanitaires» déclare le Mouvement Politique des Masses du Centre-Est de la Colombie.

La répression au «paro civico» fut féroce. Ainsi, le 12 février, c'est le département entier qui entame une grève générale illimitée. Toutes les entrées du département ainsi que plusieurs routes internes sont bloquées, le gouvernement colombien a aussitôt déployé près de 1000 policiers afin d'aller briser le mouvement, ce qui a été infructueux. Aujourd'hui, des tables de négociation ont été mises sur pied avec l'État, mais les travaux de ces tables de négociations semblent avancer à pas de tortue...

Plusieurs leaders du mouvement se trouvent en ce moment victimes de judiciarisation.

Article complet www.pasc.ca

Entreprises canadiennes en Colombie : des “Profiteurs de guerre”

La Colombie trône au premier rang des pays les plus dangereux pour l'activité syndicale et au deuxième rang en termes de déplacements forcés de la population. Plus de 85% des réfugié.e.s internes et des syndicalistes assassinés proviennent des régions d'exploitation minière et pétrolière du pays. Le Canada, signataire d'un accord de libre-échange avec la Colombie, est pour sa part le premier pays d'origine des investissements miniers étrangers et contrôle, par le biais de capitaux privés, la principale pétrolière de Colombie. Le Canada ne possédant aucun cadre réglementaire pour surveiller l'activité de ses entreprises hors des frontières, ces dernières déploient leurs activités en toute impunité profitant de la violence politique qui sévit dans ce pays en guerre.

Nous remercions les syndicats suivants pour leurs appuis financiers :



Les membres du **Projet Accompagnement Solidarité Colombie** sont disponibles sur demande pour visiter votre milieu de travail et participer à des causeries portant sur les impacts des investissements canadiens en Colombie et la situation syndicale colombienne. N'hésitez pas à nous contacter!